

Incendie du centre aqualudique de Condom affaire résolue

La gendarmerie n'a pas traîné pour trouver les responsables



Incendie du centre aqualudique de Condom affaire résolue

Incendie du centre aqualudique de Condom

Ce sont deux mineurs d'Agen et Paris qui ont des parents sur Condom qui ont été arrêtés

L'enquête n'aura duré qu'une semaine pour résoudre l'énigme de l'incendie criminel du centre aqualudique de Condom. La COB de Condom et la brigade de recherches d'Auch ont mis la main sur cinq mineurs parmi lesquels deux d'entre eux ont été présentés au juge d'instruction. « L'un est l'auteur des dégradations et l'autre est à l'origine de l'incendie. La cause de leur comportement est lié à leur expulsion de la piscine suite à leur comportement », révèle le procureur de la république, Pierre Aurignac. Les deux individus sont interdits de séjour dans le Gers. Les dégâts sont estimés à environ 150 000 euros.